



Communiqué

Nature en ville

L'étang du Bourget restauré pour accueillir à nouveau la biodiversité

Les travaux de restauration écologique de l'étang du Bourget sont désormais achevés. Grâce à cette intervention, réalisée en début d'année, ce point d'eau emblématique de la trame humide lausannoise retrouve des conditions favorables à la biodiversité, en particulier aux espèces dépendantes des milieux aquatiques comme les amphibiens et les libellules.

Situé à Vidy, au cœur d'une zone forestière en bordure de ville, l'étang du Bourget est un vestige de l'ancienne zone marécageuse de la Chamberonne. Il présente une grande valeur écologique et patrimoniale, notamment pour la reproduction des batraciens, ainsi que pour la flore aquatique liée aux berges. Avant les travaux, l'étang était fortement envahi par les roseaux, comblé par la matière organique et souvent asséché en été, menaçant à terme de se transformer en milieu forestier.

Le curage du fond de l'étang et le réaménagement de ses berges en pente douce ont permis de restaurer cet habitat précieux. L'eau sera désormais présente toute l'année, et les conditions sont réunies pour permettre le retour de nombreuses espèces animales et végétales caractéristiques des zones humides, telles que le crapaud commun, la grenouille rousse et la libellule « Anax empereur », la plus grosse de Suisse. L'ajout de graviers sur les rives permet de recréer un habitat particulièrement riche et sensible, dans lequel une flore spécifique pourra se développer à l'abri des dérangements, malgré la forte fréquentation du site. Les travaux auront nécessité le fauchage de 1600m² et l'évacuation de 160m³ de boues. Pour y accéder avec les machines de chantier, une piste constituée de plaques de protection a été installée durant les travaux afin de ne pas endommager ce précieux et fragile écosystème.

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Plan biodiversité de la Ville de Lausanne et s'inscrit dans la continuité d'une politique de nature en ville engagée depuis plus de 10 ans. « Cette restauration concrétise notre volonté de préserver les milieux naturels et les services qu'ils rendent à la population. Elle renforce la trame écologique lausannoise et offre un refuge à la faune en pleine ville », souligne Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/etang-bourget

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 12 août 2025